## COMMUNIQUE DE PRESSE BEAMA:

# *Fonds de placement: croissance de la partie actions*
# *Chiffres record pour les fonds durables*

La croissance du marché belge[1] des fonds de placement durant l'ensemble de l'année 2006, ainsi que la légère progression du quatrième trimestre est intégralement imputable à la partie actions dans les portefeuilles de fonds.

Le nouveau record de € 5,50 milliards placés dans des fonds de placement en investissement socialement responsable et durable confirme une fois encore la position de premier plan que la Belgique occupe en la matière en Europe.

## ***Evolution du marché belge des fonds***

Au cours du quatrième trimestre de 2006, l'encours des fonds de placement commercialisé en Belgique (hors fonds de fonds) a progressé de € 1,66 milliards (+ 1,0%), pour passer à € 173,51 milliards. Sur l'ensemble de l'année 2006, la hausse a été de € 6,6 milliards.

L'actif net en Belgique des fonds obligataires et des fonds monétaires a baissé de 2,9% au cours du 4ème trimestre et de 2,0% sur l'ensemble de l'année dernière. L'impact de la Loi-programme de 2005[2] est perceptible à ce niveau, ce qui explique partiellement le retard de croissance par rapport à la tendance européenne.

L'encours commercialisé en Belgique des fonds d'actions, des fonds mixtes, des fonds d'épargne-pension et des fonds immobiliers a augmenté aussi bien au cours du 4ème trimestre que sur l'ensemble de l'année dernière. Néanmoins, pour la partie actions, la croissance est inférieure aux chiffres de performance moyens notés dans les catégories de placement en question.

*Actif net distribué publiquement en Belgique de fonds de placement belges et étrangers, au 31 décembre 2006 (hors fonds de fonds)*

| | Total des actifs en € milliards | Différence 4ème trimestre en € milliards | Ecart en % | Part dans le total du marché |
|---|---|---|---|---|
| Fonds obligataires et fonds monétaires | 49,33 | - 1,47 | -2,9% | 28,4% |
| Fonds d'actions | 42,41 | 1,31 | 3,2% | 24,4% |
| Fonds avec protection de capital | 42,62 | -0,82 | -1,9% | 24,6% |
| Fonds mixtes | 19,49 | 0,89 | 4,8% | 11,2% |
| Fonds d'épargne-pension | 11,44 | 0,52 | 4,8% | 6,6% |
| Autres fonds | 8,21 | 1,24 | 17,8% | 4,7% |
| Total | 173,51 | 1,66 | 1,0% | |
| *Dont fonds de droit belge* | *105,91* | *1,10* | *1,0%* | *61,0%* |

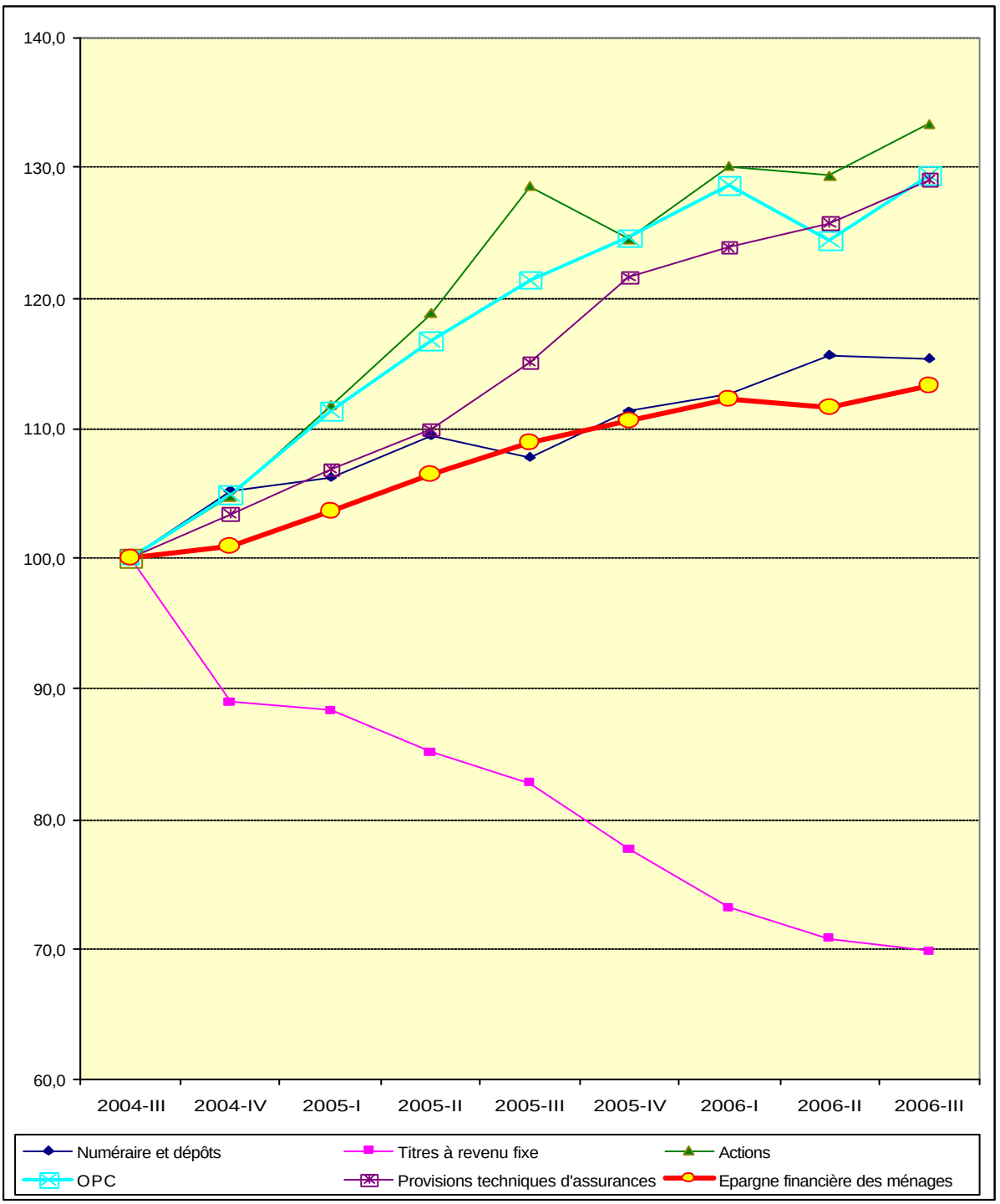
[1] Est défini comme "marché belge" : l'actif net de fonds de placement de droit belge et étranger distribué publiquement en Belgique. Le terme fonds (de placement) renvoie à OPC (Organisme de Placement Collectif).

[2] Instauration d'un Précompte Mobilier touchant le particulier belge en cas de vente de ses parts d'OPC de capitalisation harmonisés, investissant pour plus de 40% en valeurs à revenu fixe.

Rue Ravenstein 36 Boîte 5, B-1000 Bruxelles
Tél. + 32 2 507 69 70 – Fax + 32 2 507 69 79 – beama@febelfin.be
*BEAMA est le nom commercial de l'Association belge des Asset Managers*

Une analyse de l'épargne financière des ménages durant les 9 premiers mois de 2006 sur base de statistiques publiées par la BNB indique que la détention directe d'actions d'entreprises et de produits d'assurance a connu une croissance plus forte que celle du secteur des fonds.

Les fonds ayant été confrontés à des baisses de cours dans les portefeuilles sous-jacents au cours du 2ème trimestre de 2006, le recul de leurs actifs a été plus marqué que celui de l'épargne financière totale, alors que les provisions techniques d'assurances ont encore progressé durant cette même période.



Pour le quatrième trimestre, on compte net 82 fonds de placement[3] supplémentaires commercialisés sur le marché belge. Les fonds nouvellement commercialisés représentent € 2,77 milliards d'actifs, dont € 1,62 milliard en provenance de fonds avec protection de capital répartis sur 71 compartiments.

| | Nombre de fonds nouvellement commercialisés | Nombre de fonds dont la commercialisation est clôturée | Net |
|---|---|---|---|
| de droit belge | 81 | 32 | 49 |
| de droit étranger | 99 | 66 | 33 |
| Total | 180 | 98 | 82 |

***La Belgique, leader en matière de fonds de placement en investissement socialement responsable et durable (ISRD)***

Au 31 décembre 2006, la catégorie des fonds de placement durables comprenait 53 compartiments, soit 11 de plus que 3 mois auparavant. 7 fonds de placement existants ont reçu le label ISRD selon les critères de BEAMA.

A la fin du 4ème trimestre de 2006, l'actif net commercialisé en Belgique se chiffrait à € 5,50 milliards, contre € 4,37 milliards à fin septembre 2006 (+ 25,9%). Avec ce montant, ces fonds représentaient 3,2 % du total du marché des fonds en Belgique, contre 2,5 % le trimestre précédent. La Belgique confirme ainsi sa position de leader en Europe en ce qui concerne la part des fonds ISRD dans le total du marché.

La catégorie des fonds de placement thématiques comprenait 3 compartiments, représentant un actif net distribué en Belgique de € 0,15 milliard (0,08% du total du marché belge des fonds).

*La liste complète des fonds de placement ISRD ainsi que la définition et la méthodologie utilisées par BEAMA peuvent être consultées à l'adresse suivante: www.beama.be.*

Josette Leenders
Secrétaire général
BEAMA

Hugo Lasat
Président
BEAMA

**BEAMA / 27 mars 2007**

*Coordination contacts presse :*
*Febelfin*
*Marina De Moerlooze*
*Tél. 02 507 69 99 / Fax 02 507 68 68*
*GSM 0495 59 69 99*
*marina.demoerlooze@febelfin.be*

[3] Il s'agit en l'occurrence tant de nouveaux OPC que de compartiments d'OPC.